

Sureffectifs, baisse des recrutements, gel du point d'indice, remise en cause du statut et des missions !

LA POLITIQUE DU MINISTRE EST INACCEPTABLE !

Préparer la grève pour gagner sur les revendications avec la FNEC FP-FO, la FSU, la CGT éduc' action, Sud et le SNCL

Depuis la rentrée, pas une semaine sans que n'éclatent grèves, manifestations et rassemblements contre la politique de J-M Blanquer. Depuis des mois, dans le privé comme dans le public, des grèves ont lieu notamment contre les licenciements, pour l'augmentation des salaires. Depuis plus de trois semaines des centaines de milliers de manifestants pour le retrait de la loi sécurité globale qui symbolise à elle seule toute la politique répressive et liberticide du gouvernement. Le rejet de sa politique, et en particulier dans l'éducation ne cesse de grandir : le Grenelle de J-M Blanquer, c'est un plat de lentilles en échange d'un bouleversement total du fonctionnement de l'École, et de la destruction du statut. « *Le Grenelle du ministre est inacceptable* », comme le proclame l'intersyndicale FNEC FP-FO, FSU, CGT éduc'action, Sud et SNCL qui appelle à « *poursuivre les mobilisations en cours, à s'engager dans l'action et à préparer une grève le mardi 26 janvier* ».

On a déjà une rentrée 2020 catastrophique et le ministre Blanquer veut imposer une rentrée 2021 avec encore une baisse du nombre de postes

Ce n'est pas ce que demande les personnels : ils veulent que des moyens soient donnés tout de suite pour que les effectifs baissent et pour que les élèves puissent bénéficier de l'instruction qui leur est due. Or la rentrée s'est faite avec 1 400 postes en moins dans le second degré et 600 places aux concours non pourvus. Jolie économie sur le dos des personnels qui rend chaque jour de plus en plus difficile et parfois même insupportable, avec en plus la crise sanitaire, l'exercice des missions statutaires. Pour 2021, avec 19 573 élèves de plus dans le second degré,

le ministre envisage de supprimer 1 800 postes et de recourir aux HSA, avec la généralisation de la deuxième qu'il a rendu non refusable. Il poursuit pour 2021 la baisse du nombre de postes offerts au CAPES et à l'agrégation : 2 000 postes offerts en moins aux concours depuis sa prise de fonction en 2017.

Des classes en moins, des élèves en plus, pour de moins en moins de personnels dans les collèges et les lycées, voici la règle édictée par le ministre.

Alors, ensemble, disons STOP au ministre : recrutement immédiat, réemploi des contractuels, plan de titularisation !

STATUTS, SALAIRES, CONDITIONS DE TRAVAIL

COLÈRE DES ENSEIGNANTS CONTRE LE "GRENELLE"



Toutes les catégories de personnels sont touchés par la politique Blanquer

AED et AESH sous-payés, trop peu nombreux, qui ne perçoivent même pas les primes REP et REP+, et doivent faire face à une situation intenable. Eux aussi sont en colère et ils ont raison. Tout comme les CPE qui ne voient jamais une seule création de postes. Le 10 novembre, le 1^{er} décembre, des centaines de vie scolaire étaient en grève totale. Avec tous les personnels, poursuivons le refus d'ampleur qui s'impose quand en plus le ministre crée des contrats de 3 mois pour 8 000 AED supplémentaires. Pas d'emplois kleenex !

Au « Grenelle » opposons nos revendications

Depuis la rentrée, le ministre J-M. Blanquer déroule dans le cadre du « Grenelle » son « agenda social ».

La « revalorisation » pour les enseignants rime avec provocation et tourne le dos à l'urgence d'un rattrapage des pertes liées au gel du point d'indice.

Toutes les mesures évoquées (télétravail déréglementé, accompagnement PPCR, formation continue, RH de proximité, réforme des concours...) s'articulent et avancent vers un objectif commun de remise en cause de nos statuts et du fonctionnement même de l'École publique. Le ministre profite de la crise sanitaire pour tenter d'imposer le démantèlement des droits et garanties statutaires. Il amplifie le recours aux contrats précaires. Il ne nous propose qu'une prime informatique de 150 € annuels et pas pour tous, les professeurs documentalistes et les CPE, les AED et AESH en étant exclus ! Et de 100 à 35 € de l'échelon 2 à 7 pour solde de tout compte...

Le SNFOLC avec la FNEC FP-FO n'apportent aucune caution au marché de dupes que propose le ministre et maintient la revendication d'augmentation générale des salaires maintenant : intégration des 49 points d'indices nets supplémentaires (+183 € comme les personnels hospitaliers), dans la grille de tous les personnels sans contrepartie, et ouverture immédiate de négociations pour rattraper la perte de pouvoir d'achat subie depuis 2000, soit 20% d'augmentation de la valeur du point d'indice.



Dans le cadre de l'appel de l'intersyndicale FNEC FP-FO, FSU, CGT éducation, Sud et SNCL à la grève le 26 janvier, le SNFOLC appelle à la tenue d'AG, d'HIS avant les congés et dès la rentrée de janvier, pour discuter et poursuivre les actions engagées, des initiatives à prendre, préparer la grève et envisager dès à présent les suites.